



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

**Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe  
au XVIe siècle**

**Viollet-le-Duc, Eugène-Emmanuel**

**Paris, 1861**

Couronnement de la Vierge

---

[urn:nbn:de:hbz:466:1-80656](#)

Loches a substitué les pyramides creuses des clochers du XII<sup>e</sup> siècle ; il évitait ainsi les poussées, et il appliquait un mode de construction qui lui était familier au plan de ces églises si communes en Saintonge, dans l'Angoumois et le Périgord<sup>1</sup>.

La coupole disparaît au moment où l'art gothique se forme ; cependant les provinces dans lesquelles ce mode de voûter les édifices avait été généralement appliqué ne peuvent se défaire entièrement de son influence, et nous voyons, dans le Poitou et les provinces de l'Ouest, la voûte d'arête gothique se soumettre encore à cette influence (voy., au mot CONSTRUCTION, les exemples présentés depuis la fig. 61 jusqu'à la fig. 68).

**COURONNEMENT DE LA VIERGE.** Le couronnement de la sainte Vierge est un des sujets fréquemment représentés par les sculpteurs et les peintres verriers du XIII<sup>e</sup> siècle dans les églises cathédrales et même paroissiales. A cette époque (au XIII<sup>e</sup> siècle), le culte de la Vierge avait pris une grande importance relativement à ce qu'il avait été jusqu'alors, et la plupart des cathédrales que les évêques firent construire alors, dans le nord de la France, furent placées sous le vocable de la Mère de Dieu. Naturellement, les sculpteurs devaient retracer son histoire dans ces édifices ; et, parmi les sujets préférés, son triomphe, c'est-à-dire son couronnement dans le ciel, prit la première place. On voit un couronnement de la sainte Vierge sculpté sur le tympan de la porte centrale de la cathédrale de Laon, commencement du XIII<sup>e</sup> siècle. Là, le Christ bénit sa mère de la main droite et tient le livre des évangiles fermé de la main gauche. A Notre-Dame de Paris, il existe un magnifique couronnement de la Vierge sur le tympan de la porte de gauche de la façade occidentale (1215 environ). Il en existe un autre au-dessus du linteau de la petite porte *rouge* de la même église, face nord (1260 environ). Sur la façade principale de la cathédrale de Senlis est un des plus anciens couronnements de la Vierge (fin du XII<sup>e</sup> siècle) et l'un des plus beaux comme style. A la cathédrale de Reims, sur le gâble de la porte centrale, le même sujet est représenté dans des dimensions colossales. Au portail de la Calende de la cathédrale de Rouen (XIV<sup>e</sup> siècle), on voit, au sommet du pignon, un couronnement de la Vierge ; deux anges et deux séraphins sont placés des deux côtés du Christ et de sa mère. A la porte de droite de la façade de la cathédrale de Sens (XIV<sup>e</sup> siècle) est sculpté un couronnement de la Vierge ; des anges sont placés dans les voussures.

<sup>1</sup> Si ce curieux édifice se trouvait en Italie, en Angleterre ou en Allemagne, il serait connu, étudié, vanté et considéré comme présentant une des conceptions les plus extraordinaires de l'art roman. Malheureusement pour lui, il est en France, à quelques kilomètres des bords de la Loire ; peu d'architectes l'ont visité, bien qu'il ait une grande importance au point de vue de l'histoire de l'art. Il faut dire que la construction de ce monument est exécutée avec soin, que la sculpture et les profils sont du plus beau style.

Dans ces diverses représentations, la Vierge est assise à la droite du Christ et presque toujours sur le même siège. Elle joint les mains et incline légèrement la tête; le Christ pose lui-même la couronne sur la tête de sa mère, ou la bénit pendant qu'un ange, sortant d'une nuée, apporte cette couronne. Deux anges, debout ou à genoux, tenant des flambeaux, assistent à la scène divine. A la porte rouge de Notre-Dame de Paris, c'est un roi et une reine qui sont agenouillés des deux côtés des personnages, probablement saint Louis et la reine sa femme. Nous avons l'occasion de retracer ces sculptures au mot VIERGE (sainte).

**COURTILLE**, s. f. Vieux mot signifiant un jardin (voy. Sauval, *Antiquités de Paris*, t. I<sup>er</sup>, p. 67).

**COURTINE**, s. f. Muraille de défense portant crénelage et chemins de ronde, *aléoirs, aléours*, et réunissant deux tours.

« Alez aus murs les aléoirs garnir<sup>1</sup>. »

Les courtines des fortifications de l'époque romane sont épaisses, pleines, composées de blocages avec revêtement de pierre, ou plus fréquemment de petit moellon smillé; leurs chemins de ronde sont larges; quelquefois même ces courtines étaient terrassées, et leur relief, compris le crénelage, ne dépasse guère six mètres au-dessus du sol extérieur ou du fond du fossé. Dès le XI<sup>e</sup> siècle, les courtines étaient munies de hourds en bois à leur sommet. Au XIII<sup>e</sup> siècle, on augmenta le relief des courtines, et nous leur voyons atteindre une hauteur de dix ou douze mètres dans des places très-fortes. Alors les percait-on parfois d'archères à leur partie inférieure, pour voir ce qui se passait au fond du fossé et pour envoyer des carreaux d'arbalète sur les assaillants. Les moyens de sape s'étant très-perfectionnés pendant le XIII<sup>e</sup> siècle, on renonça généralement aux archères percées à la base des courtines, car leurs longues fentes indiquaient aux assaillants les points faibles de la muraille. Au XIV<sup>e</sup> siècle, les courtines redeviennent pleines à la base, et toute la défense se porte aux sommets, lesquels, à cette époque, se munissent de mâchicoulis de pierre avec parapets crénelés couverts ou découverts. Lorsque l'artillerie à feu commence à jouer un rôle important dans l'attaque des places, on perce de nouveau des meurtrières ou des embrasures à la base des courtines pour battre le fond du fossé. Puis, vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle, on terrasse les courtines intérieurement, autant pour résister aux batteries de brèche que pour placer de l'artillerie au niveau des chemins de ronde. Au XVI<sup>e</sup> siècle, on dresse souvent, devant les courtines et au niveau de la

<sup>1</sup> Le *Roman de Garin le Loherain*, t. I, p. 169. Édit. Techener; 1833. Du Cange explique ainsi le mot *aléoirs*, le chemin de ronde qui sert de défense supérieure à la courtine : « Certa pars archeiarium, seu fenestricularum in urbium et castrorum muris, per quas sagittarii sagittas in obsidentes emittebant. »